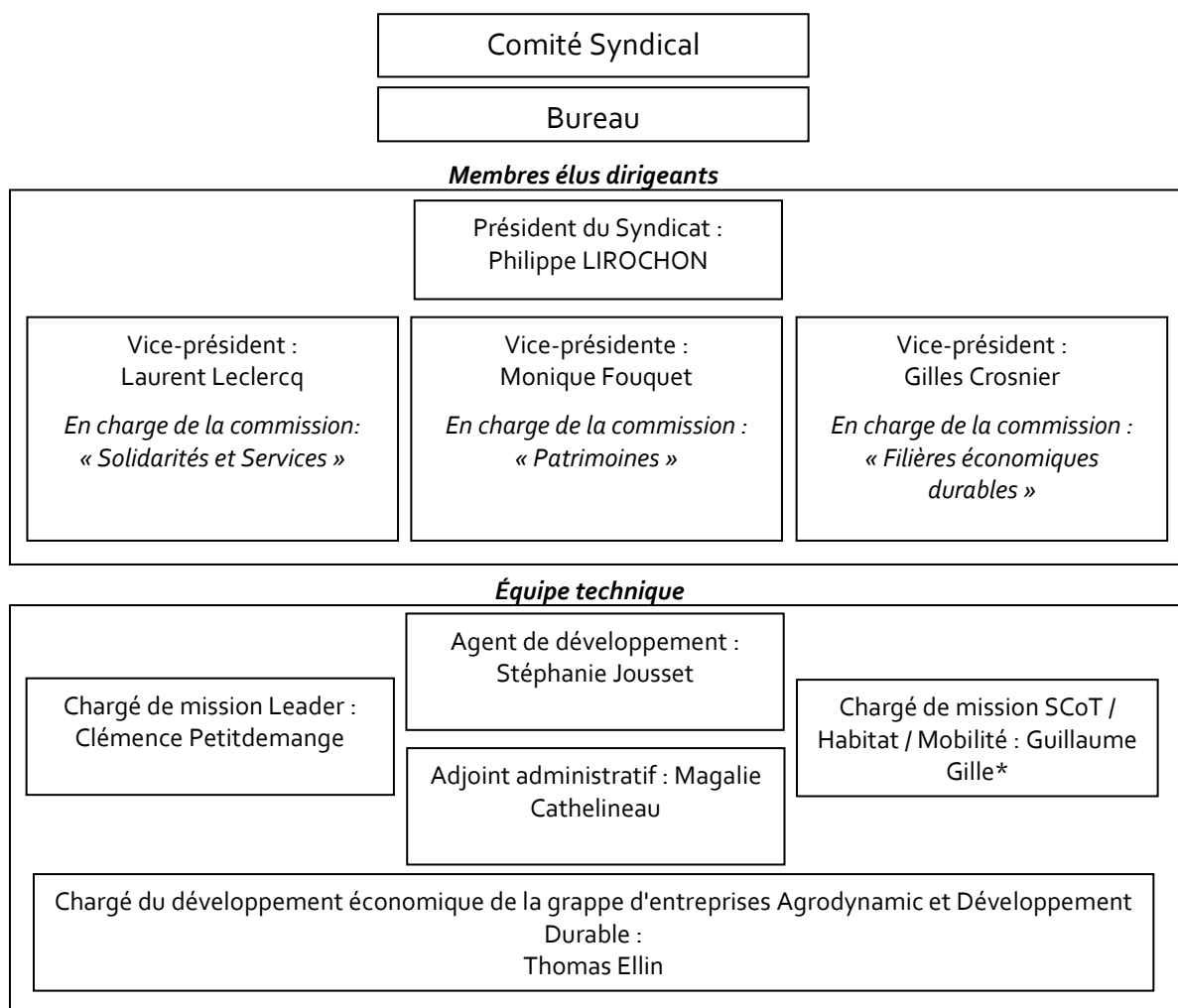




Rapport d'activités du Pays de Beauce



Rappel de l'organigramme fonctionnel du Syndicat du Pays de Beauce :



*Le contrat de travail de M. Guillaume GILLE a pris fin le 31 août 2013 et n'a pas été renouvelé.

Développement économique

1 – Les actions collectives OCMACS

Mise en œuvre de 4 actions collectives dans le cadre de l'OCMACS :

1) Valorisation des tournées alimentaires

La Chambre de Métiers et d'Artisanat d'Eure et Loir a été missionnée (suite à une consultation) pour conduire une étude auprès de tous les artisans-commerçants du Pays de Beauce qui réalisent des tournées alimentaires.

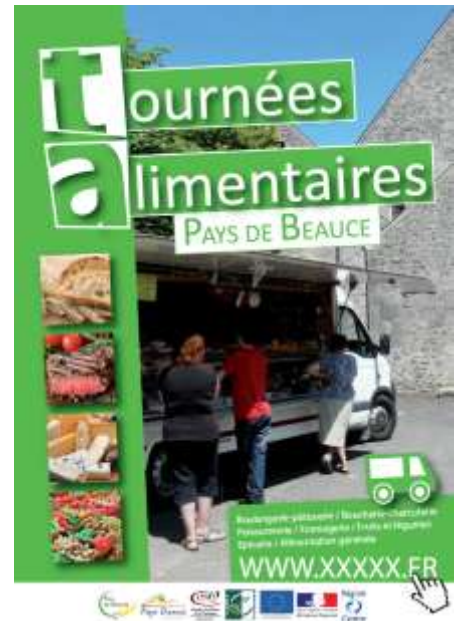
3 actions principales sont mises en œuvre depuis 2011-2012 :

1. Développer l'offre de service alimentaire
2. Réaliser des actions de communication sur les tournées
3. Accompagnement des professionnels pour développer de nouveaux modes de commercialisation

En 2013, l'accent a été surtout mis sur le renforcement et le développement de l'offre de tournée (1) dans les communes où il n'y en avait pas. La chambre de Métiers a mis en relation les communes avec les professionnels afin de définir avec eux leur plan de tournée. Une information spécifique a également été faite auprès de la population des communes concernées pour informer de la mise en place du nouveau service.

En matière de communication (2), il a été décidé la réalisation de 3 outils (2013-2014) :

- **Un site Internet**, qui présente à la fois les artisans de l'alimentaire (sédentaires et non sédentaires), les producteurs locaux et les marchés hebdomadaires (double entrée). L'accent sera mis sur les professionnels réalisant des tournées. Il sera complémentaire du guide papier : accès illimité.
- **Un guide papier** : il présente à la fois les artisans de l'alimentaire (sédentaires et non sédentaires), les producteurs locaux et les marchés hebdomadaires. Sa diffusion sera limitée vers certains publics : nouveaux arrivants et personnes âgées n'ayant pas forcément accès à Internet.
- **L'affichage dans chaque commune** : une affiche type reprenant le visuel de l'action et une affiche personnalisée pour chaque commune reprenant la liste des professionnels réalisant des tournées dans la commune avec les jours et horaires de passage.



La sortie du guide et la mise en ligne du site internet sont prévues pour avril 2014.

2) Accompagnement des collectivités des pôles structurants dans leurs projets de développement économique en faveur de l'artisanat et du commerce...

Le Pays a travaillé avec la CCI d'Eure et Loir pour rencontrer les Maires des chefs-lieux de canton afin de définir leurs besoins et leurs attentes. A ce jour, aucune collectivité n'a donné de suite favorable à ces rencontres.

3) Aménagement durable du point de vente

Élaboration d'un chéquier-conseil qui a été envoyé à tous les commerçants ayant un point de vente sur le Pays de Beauce :

Le conseil est individuel : intervention de conseillers spécialisés pour réaliser des diagnostics du point de vente sous l'angle du développement durable au choix du commerçant :

- 1) Aménagement durable du point de vente.
- 2) Économies d'énergies, gestion des déchets et de la ressource en eau,
- 3) Éclairage.

Il est proposé au commerçant la réalisation systématique du Conseil en économie d'énergie couplé avec un des deux autres conseils au choix, pour la somme de 210€.

Suite à l'envoi de la plaquette et à une relance effectuée mi-2013, aucun projet n'a été détecté.

4) Création d'une identité commune « Café du Pays de Beauce ».

Le Pays de Beauce adhère à l'INTERPATT qui gère la marque « Café de Pays ». Un 1^{er} recensement des cafés souhaitant bénéficier de ce label a été fait en 2012 et une relance a été faite à l'automne 2013 : les cafés intéressés seront rencontrés un par un dès 2014, par le Comité local de labélisation qui a été constitué spécialement.

Personnes référentes : Stéphanie JOUSSET et Magalie CATHELIN



2 – Les aides directes OCMACS

En 2013, 3 dossiers ont bénéficié d'une subvention dans le cadre des aides directes de l'OCMACS :

- 2 dossiers financés sur les fonds Etat :
 - L'aménagement d'un véhicule de tournées alimentaires, la SARL Boucherie BELLANGER à Ymonville (canton de Voves) – Montant de la subvention attribuée : 15 000 €
 - L'agencement d'une boutique de mercerie, Angéline Mercerie à Janville (canton de Janville) – Montant de la subvention attribuée : 4 900 €
- 1 dossier financé sur les fonds Région :
 - CAP Création reprise pour la reprise de la Boucherie Charcuterie « Aux saveurs d'Auneau », « Aux saveurs d'autrefois » à Auneau (canton d'Auneau) – Montant de la subvention attribuée : 13 280 €

Personne référente : Magalie CATHELIN

3 – Agrodynamique et Développement Durable

En 2013, le Pays de Beauce a renouvelé pour la quatrième année consécutive son soutien à la filière Agrodynamique et Développement Durable. Différentes actions de mise en réseau, de sensibilisation, de mutualisation, d'accompagnement des agriculteurs, des entreprises et des industriels dans leurs projets, ont ainsi été menées par le Cluster : Business club, visites d'entreprises, opération groupée Bilan Carbone® Entreprise, récupération des huiles végétales, recherche et développement sur des produits agricoles, soutien au développement de projets de méthanisation territoriaux, réalisation de films filière... Ce sont des projets collaboratifs pour lesquels l'Association veille à associer les territoires et pôles de formation locaux.

Personne référente : Thomas ELLIN, animateur du Cluster.

Aménagement du Territoire

1 – Schéma de Cohérence Territoriale

Cela fait maintenant 3 ans que les élus réfléchissent vraiment à l'élaboration du SCoT à l'échelle du Pays de Beauce. Lors du Comité Syndical du 16 octobre 2013, une délibération a été prise pour proposer le périmètre du SCoT à l'échelle des 4 Communautés de Communes du Pays (82 communes avec Levainville). Ce périmètre est en cours d'instruction par les services de Monsieur le Préfet d'Eure et Loir.

Depuis fin novembre 2013, les 3 commissions de travail du Pays ainsi que le Bureau, se sont réunis afin de définir les objectifs du SCoT qui devront être déclinés dans une délibération lors d'un prochain Comité Syndical (janvier 2014).

Ces objectifs s'articulent autour de 3 grands piliers :

- Les services à la population
- Les patrimoines
- Les filières économiques durables

Le calendrier prévisionnel de lancement de la procédure SCoT est le suivant :

Périmètre

16 octobre 2013	Délibération du Comité Syndical actant la proposition de périmètre à l'échelle des 4 communautés de communes
8 novembre 2013	Reçu en Préfecture
13 novembre 2013	Délibération rendue exécutoire
Fin janvier 2014 au plus tard	Publication par le Préfet d'Eure et Loir

Délibération fixant les objectifs du SCoT et les modalités de la concertation

27 novembre 2013	Réunion du Bureau du Syndicat Mixte pour préparer les travaux des commissions de travail en vue de rédiger la délibération
Du 2 au 9 décembre 2013	3 réunions de commissions de travail (Services, patrimoine et économie)
11 décembre 2013	Réunion du Bureau du Syndicat Mixte pour faire la synthèse des travaux des commissions et préparer le texte de la délibération qui sera soumis au vote du Comité Syndical
Janvier 2014	Réunion du Comité Syndical pour approuver la délibération fixant les objectifs du SCoT et les modalités de la concertation.

Engagement des études

A partir de janvier 2014	Rédaction du cahier des charges pour recruter le Bureau d'études qui va accompagner les élus dans l'élaboration du SCoT. → <i>L'objectif est de bien avancer sur le contenu du cahier des charges avant les élections municipales. Les nouveaux élus pourront ainsi se l'approprier et le finaliser.</i>
Mars 2014	Lancement des consultations pour recruter un Bureau d'étude
Mai – juin 2014	Sélection du Bureau d'étude et recrutement d'un chargé de mission pour suivre le SCoT.

2 – Mobilité

⇒ **Boucles cyclotouristiques**

Suite à l'étude Mobilité achevée en 2011, les premières actions se mettent en place. Ainsi, en 2012, le Pays a constitué un groupe de travail pour mettre en place des circuits cyclables en lien avec la Route du Blé en Beauce et notamment sur le territoire de la Communauté de Communes d'Orgères. Cette action a été poursuivie et concrétisée en 2013 avec la création de 2 parcours cyclotouristiques :

- La Beauce Historique
- Le Val de Conie

Une signalétique directionnelle va être mise en place dans le courant de l'hiver 2013-2014 pour une mise en service des itinéraires au printemps 2014. Parallèlement, 2 livrets ludiques pour les enfants vont être élaborés ainsi qu'un cyclo guide de chaque parcours, en partenariat avec le CDT28.



⇒ Amélioration des dessertes des pôles gare du Pays

Les services du Pays de Beauce sont associés aux réflexions d'aménagement des gares de Voves et Auneau.

Personne référente : Guillaume GILLE et Stéphanie JOUSSET

3 – Le Schéma local de l'Habitat

Chaque Communauté de Communes s'est approprié les conclusions du Schéma Territorial de l'Habitat. Une OPAH est en cours de préparation sur la Communauté de Communes de la Beauce de Janville.

Il n'y a pas d'autres actions envisagées pour le moment sur les autres Communautés de Communes.

Personne référente : Guillaume GILLE

Développement Durable

1 – Agenda 21 local

Le programme d'actions de l'Agenda 21 a été validé par le Bureau du Pays le 26 août 2013 : 12 fiches actions ont ainsi été présentées et validées. Les fiches actions sont téléchargeables sur le site internet du Pays de Beauce :

http://www.paysdebeauce.com/ckfinder/userfiles/files/Fiches%20actions%20d%C3%A9tail%C3%A9es_Defi%20123.pdf

Une soirée-débat a également été organisée dans le cadre du débat national sur la Transition énergétique le 5 juin 2013 :

<http://www.paysdebeauce.com/agenda21.php#débat sur la transition nrj>

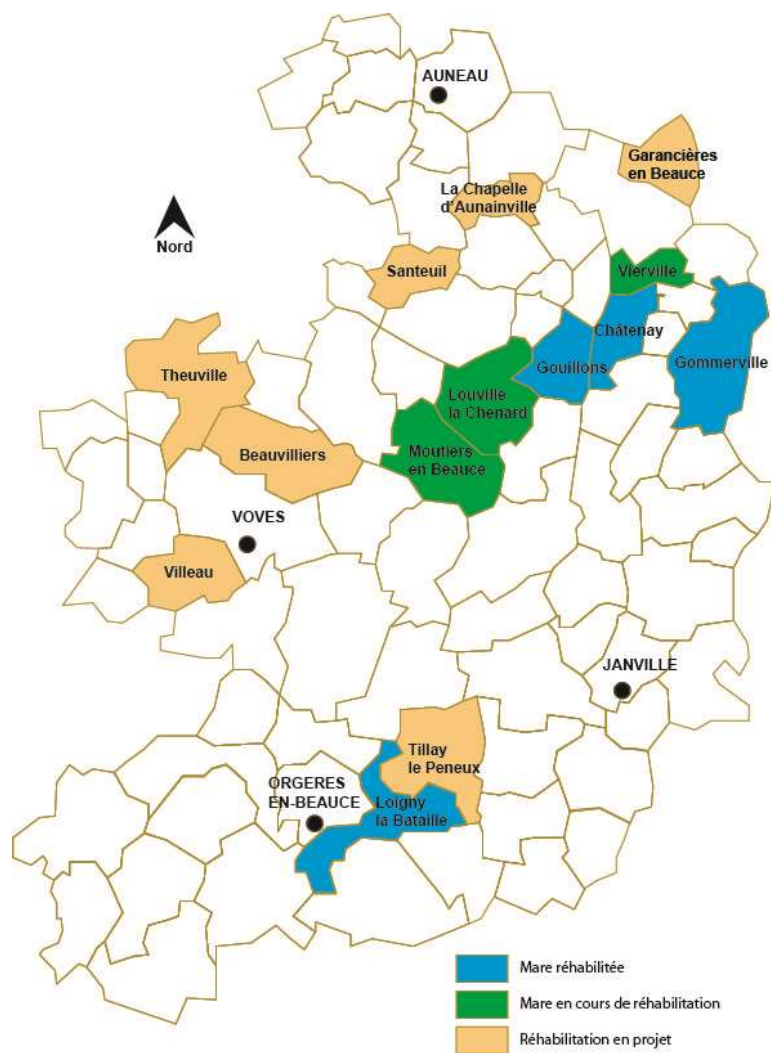
Le calendrier de mise en œuvre des actions de l'Agenda 21 est le suivant :

Planning pluriannuel des actions prioritaires de l'Agenda 21 du Pays de Beauce

Fiche	Action	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1	Réalisation d'une stratégie en faveur de la biodiversité	Etude		Programme opérationnel					
2	Actions de sensibilisation de la population aux bonnes pratiques environnementales								
3	Communiquer sur les fiches architecturales								
4	Accompagner les élus vers un urbanisme de qualité								
5	Accompagner les communes dans les travaux d'isolation des bâtiments publics								
6	Encourager les propriétaires à réaliser des travaux d'amélioration de la performance énergétique de leur								
7a	Encourager les synergies permettant d'organiser l'offre et la demande en produits locaux								
7b	Favoriser la transformation locale des productions agricoles : création d'une unité de transformation								
8	Concevoir des parcours cyclotouristiques pour relier les sites touristiques et patrimoniaux du Pays								
9	Mieux connaître les besoins de mobilité des personnes âgées (jeunes, personnes âgées, ...)								
10	Définir une politique locale de Santé à l'échelle du Pays								
11	Renforcer les actions de soutien à la parentalité								
12	Etudier l'opportunité d'un centre social sur le Pays de Beauce								

Personnes référentes : Guillaume GILLE et Stéphanie JOUSSET

2 – Plan d'actions Mares 28



Le Syndicat du Pays de Beauce est partenaire du Conseil Général d'Eure et Loir et du Conservatoire d'Espaces Naturel de la Région Centre pour la mise en œuvre du Plan d'actions Mares sur son territoire.

En 2013, 4 nouvelles communes ont été accompagnées :

- Garancières en Beauce (travaux non programmés à ce jour)
- La chapelle d'Aunainville (travaux non programmés à ce jour)
- Santeuil (travaux non programmés à ce jour)
- Tillay le Peneux ((travaux non programmés à ce jour)

Cette action rencontre un vif succès grâce aux conseils pertinents apportés par le Conservatoire d'Espaces Naturels de la Région Centre et grâce à la mobilisation des financeurs : l'Europe (via le programme LEADER du Gal Beauce Dunois), la Région Centre (via le Contrat régional du Pays de Beauce) et le Conseil Général d'Eure et Loir.

Personne référente : Stéphanie JOUSSET

3 – Trame Verte et Bleue

La Région Centre s'est dotée en 2009 d'une cartographie de son réseau écologique à l'échelle 1/100 000^{ème}. Ce document stratégique constitue une base de travail pour tous les acteurs locaux qui souhaitent s'engager dans des projets opérationnels de préservation et restauration des continuités écologiques de leur territoire.

En effet, les collectivités locales ont désormais un rôle déterminant à jouer pour une prise en compte effective des réseaux écologiques. Leurs compétences relatives à la gestion de l'espace (autorisations d'urbanisme, déplacements, localisation des projets publics et infrastructures...) leur confèrent un positionnement privilégié pour adopter une approche globale et combiner de manière harmonieuse la préservation des espaces naturels et le développement d'un territoire.

Chaque Pays doit donc réaliser une étude à l'échelle de son territoire afin de compléter la cartographie régionale et le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) engagés par la Région et l'Etat conformément aux lois Grenelle.

Le Syndicat du Pays de Beauce a donc engagé cette étude en 2013 en groupement de commande avec le Pays Dunois. C'est le cabinet MTDA qui a été retenu pour réaliser cette cartographie des continuités écologiques sur les 2 Pays. L'étude devrait se terminer mi-2014.

Personne référente : Stéphanie JOUSSET

4 - Aménagements paysagers dans les communes de-300 habitants

Le Syndicat du Pays de Beauce a initié en 2011 un partenariat avec le Lycée d'horticulture de la Mouillère à Orléans.

L'objectif est de proposer aux communes de -300 hab. un accompagnement par des élèves de Bac pro et de BTS « Aménagement de l'espace », pour la conception de projets d'aménagements paysagers et de fleurissement (finançables dans le Contrat de Pays à 30%).

Le partenariat avec le lycée est conclu pour 2 années scolaires avec comme objectif d'accompagner 4 communes. Un appel à projet a donc été lancé auprès des communes ciblées et après étude des projets proposés, 2 communes ont été retenues au titre de l'année scolaire 2011-2012 : Moutiers-en-Beauce (aménagement paysager de 2 mares communales) et Oinville-St-Liphard (aménagement paysager du terrain communal) et 1 seule commune a été retenue pour l'année scolaire 2012-2013 : Vierville (aménagement paysager du centre bourg et de la mare).



Personne référente : Stéphanie JOUSSET

Accompagnement des porteurs de projets

Le Pays de Beauce accompagne tout au long de l'année les porteurs de projets dans le cadre des différentes procédures contractuelles qu'il gère ou coordonne : Contrat Régional de Pays, CDDI, LEADER.

Le Pays de Beauce est notamment très présent aux côtés des petites communes qui ont des services administratifs limités, pour les aider à élaborer leurs projets d'aménagement, à constituer les dossiers de demande de subvention....

Personne référente : Stéphanie JOUSSET

Animation du Territoire / Tourisme - Culture

1 - La Route du Blé en Beauce

Le Pays participe toujours aux travaux du Comité de pilotage de la Route du Blé en Beauce et depuis l'arrivée du Chef de Projet Route du Blé au sein de la Maison de la Beauce, tout le travail de recensement des animations, mise à jour de la carte touristique et du site Internet est désormais centralisé et effectué par le Chef de Projet.

Personne référente : Stéphanie JOUSSET

Communication

Edition d'un numéro spécial du Journal du Pays de Beauce, diffusé dans toutes les boîtes à lettres du Pays.

Personnes référentes : Équipe du Pays



Animation du Conseil de Développement

L'équipe du Pays anime les travaux du Conseil de Développement. En 2013, il a particulièrement été mobilisé pour organiser la soirée débat sur le thème de la Transition énergétique. Il est également associé systématiquement aux commissions de travail du Pays (notamment pour l'élaboration du SCoT).

Personnes référentes : Stéphanie JOUSSET et Guillaume GILLE